

AQAD

Association québécoise
des auteurs dramatiques

LE BULLETIN

Vol. 9, n° 1 ■ Février 2004

Le mot du président

CHERS AUTEURS,

Vous trouverez en page 10 du présent bulletin mon rapport moral présenté aux membres de l'Association lors de notre assemblée générale de novembre dernier.

Ce document dresse un bilan de nos activités de la dernière année et établit *l'état des lieux* pour l'AQAD, la SoQAD et ADEL, notre librairie virtuelle. Je ne me répéterai donc pas dans le présent mot mais tenterai plutôt de compléter mon rapport en faisant état de quelques événements récents dans la vie de notre association.



Politique éditoriale d'ADEL

Le 5 janvier dernier, un comité *ad hoc* formé lors de l'assemblée générale s'est penché sur la délicate question de la politique éditoriale d'ADEL. Le défi était

le suivant : établir une ligne de conduite claire, nette, juste et viable, qui puisse assurer le développement de notre librairie virtuelle tout en garantissant son intégrité. Les délibérations de ce comité ont été couronnées de succès puisqu'à la fin de la réunion une politique satisfaisant toutes les personnes présentes a pu être définie.

En résumé, les auteurs membres de l'AQAD pourront voir tous leurs textes

Sommaire

À propos	2
Opération mandat	4
Des nouvelles d'ADEL	5
Labos-édition Québec	6
Rapport moral de Raymond Villeneuve	10
Rapport d'activité 2003	11

dramatiques édités dans la mesure où ces textes répondront à certains critères minimaux de mise en page. Les textes des stagiaires de l'AQAD pourront être édités mais seulement si ces textes ont été produits professionnellement, lus publiquement, mis en laboratoire, édités ou ont remporté une distinction, et répondent eux aussi à certains critères minimaux de présentation. Il faut ajouter que,

(Suite à la page 3)

AQAD ET ADEL inc. :

Nouveaux critères d'adhésion

Voici tel que présenté par notre président Raymond Villeneuve, la 1^{ère} politique éditoriale d'ADELinc (auteurs dramatiques en ligne) et la révision des services offerts aux auteurs stagiaires de l'AQAD. Le comité était composé de :

Michel Beauchemin, Marie-Renée Charest, Micheline Gingras, Josée La Bossière, Marie-Louise Nadeau, Miguel Retamal, Joël Richard, Danielle Thibault et Raymond Villeneuve.

Le comité propose les mesures suivantes :

1. Maintenir les conditions d'admissibilité des membres et des stagiaires de l'AQAD, inscrites aux articles 14.03 et 17.03 des règlements généraux actuels de l'association.
2. Modifier la nature des services offerts aux stagiaires de l'AQAD.
 - A) Tous les stagiaires de l'AQAD peuvent :
 - assister aux assemblées générales de l'association mais n'ont pas le droit de vote;

- participer à des comités de travail de l'association;
 - recevoir le bulletin et tous les envois postaux de l'association;
 - participer à des ateliers de formation offerts par l'association prioritairement aux auteurs qui ne sont pas membres ni stagiaires.
- B) Les stagiaires de l'AQAD dont au moins une pièce, un livret, une traduction ou une adaptation pour fins de représentation au théâtre

(Suite à la page 3)

À propos...

des adaptations

Votre projet d'écriture est de faire une adaptation pour la scène d'un bouquin ou d'un film récent? Votre idée est géniale et vous inspire?

Attention! sachez que...

Vous devez contacter et demander l'autorisation auprès de l'auteur (ou de son éditeur), du producteur ou des agents concernés et obtenir par écrit leur assentiment avant même d'écrire une ligne de votre demande et surtout de votre adaptation!

Vos démarches peuvent s'avérer longues et fastidieuses avant d'obtenir une réponse. Alors entreprenez vos démarches tôt, quitte à reporter votre projet.

Vous faites fi des réponses ou des démarches et vous vous lancez avec votre producteur dans l'aventure? Vous croyez qu'étant au Québec, les personnes concernées n'en sauront rien?

Détrompez-vous! Il y a quelques histoires d'horreur sur ce sujet à Montréal qui ne circulent pas que dans les cocktails : productions annoncées et fin prêtes qui à coup d'injonctions ont été in-

terrompues ou reportées. N'oubliez pas que les éditeurs, les producteurs et les auteurs ont des antennes au Québec.

Sans une autorisation écrite et une entente en bonne et due forme, votre projet pourrait vous mettre sur la paille, vous et votre producteur...

Si votre projet est de faire une adaptation ou une traduction d'une œuvre qui n'est pas dans le domaine public*, vous devez aussi obtenir l'autorisation de l'auteur ou de son agent avant d'écrire!

Vous ne savez pas qui contacter? Faites une recherche dans Google. C'est génial! Les éditeurs et les principales agences ont tous des sites où vous trouverez sûrement toutes les coordonnées nécessaires pour faire vos démarches.

La période d'extinction des droits varie selon les pays :

Au Canada : 50 ans

Aux États-Unis : 70 ans après le décès de l'artiste, ou lorsque les droits appartiennent à une corporation, 95 ans après la publication de l'œuvre ou 120 ans après la création de l'œuvre.

En Europe : 70 ans après le décès de l'artiste.

* On appelle une œuvre du domaine public un texte du répertoire mondial dont les droits de reproduction ou de représentation publique sont éteints après une période déterminée par la loi du droit d'auteur.

de l'édition

Vous êtes édité par une maison d'édition reconnue?

■ Saviez-vous que vous pouvez vous inscrire à la Commission du droit de prêt public et recevoir des redevances pour vos textes disponibles dans les bibliothèques publiques?

La prochaine date d'inscription est le 15 février 2004.

Vous pouvez vous inscrire en ligne à cette adresse : www.plr-dpp.ca

■ Savez-vous si votre éditeur est inscrit à Copibec et si vos titres y sont aussi répertoriés?

Être dans la banque de Copibec peut signifier pour vous et votre éditeur des redevances sur la reproduction de vos œuvres! Copibec a des ententes, entre autres, avec toutes les institutions scolaires du Québec et plus de 20 pays. Alors, faites une petite vérification sur le site de Copibec : www.copibec.qc.ca

Marie-Louise Nadeau

Le mot du président

(Suite de la page 1)

dorénavant, seuls les stagiaires dont au moins un texte aura été produit professionnellement, lu publiquement, mis en laboratoire, édité ou ayant remporté un prix, pourront profiter d'une page Web personnalisée dans notre site. Aucune de ces mesures ne peut cependant faire perdre à un auteur un service déjà acquis.

De plus en plus d'auteurs expédient leurs textes à ADEL et souhaitent bénéficier d'une page Web personnalisée. Cet afflux de travail sans cesse croissant nous force à établir clairement nos priorités et il nous est apparu essentiel de concentrer nos énergies sur les auteurs reconnus professionnellement et sur ceux dont au moins un texte a profité d'une mesure professionnelle. Le détail de cette politique est énoncé en page X.

Moratoire sur les Laboratoires de l'AQAD

La cinquième édition des Laboratoires de l'AQAD s'est déroulée du 9 au 16 décembre dernier au Théâtre Périscope à Québec en collaboration avec le Théâtre Niveau Parking. Tout s'est très bien déroulé (voir le compte-rendu en page X). Cependant, comme lors de toutes les autres éditions de l'événement, il a été très difficile de financer les LABORATOIRES et ce n'est qu'à la toute dernière minute que nous avons réussi à boucler un budget de production... minimal. Devant cet état de fait, le conseil d'administration de l'AQAD a décidé de tenir un moratoire d'un an pour réfléchir à cette situation difficile et déterminer les mesures qui devront être prises. Ce moratoire est d'autant plus nécessaire que le développement simultané d'ADEL et de la SoQAD ainsi que le maintien des services de base de l'Association entraînent une pression financière énorme sur notre trésorerie. Histoire à suivre, donc...

Nouveaux membres du conseil d'administration

Je suis fier d'annoncer que, lors de l'assemblée générale, deux nouveaux administrateurs se sont joints au conseil d'administration de l'AQAD : Marie-Eve Gagnon et Pierre Katini Malouf. Ils sont élus pour un mandat de deux ans. Bonne chance à eux !
Bonne lecture !

Raymond Villeneuve, président

Nouveaux critères d'adhésion

(Suite de la page 1)

ou au théâtre lyrique a été :

- produit professionnellement;
- édité professionnellement;
- lu publiquement ou mis en laboratoire par une organisation professionnelle en théâtre;
- primé par une organisation professionnelle reconnue.

Les stagiaires répondant au critère énoncé au point 2) peuvent profiter de la mise en ligne d'une page web personnalisée de type curriculum vitae dans le site internet de l'association dans la mesure où ils fournissent le matériel approprié.

3. Établir le critère suivant d'éligibilité aux services de la SoQAD.
 - Être le titulaire des droits d'au moins un texte dramatique ayant généré des redevances que cela soit dans le secteur scolaire, amateur ou professionnel.

4. Établir les critères suivants d'éligibilité à l'édition électronique par ADELinc.

Le candidat doit avoir confié la gestion des droits numériques de l'oeuvre concernée à la SoQAD et répondre aux critères suivants :

- A) être membre de l'AQAD ET avoir remis à l'éditrice d'ADEL inc. un manuscrit répondant à certains critères techniques de mise en page.
- B) être stagiaire de l'AQAD ET avoir remis à l'éditrice d'ADEL inc. un manuscrit répondant à certains critères techniques de mise en page ET que le texte à être édité par ADEL réponde à au moins un des critères suivants :

- avoir été produit professionnellement
- avoir été édité professionnellement
- avoir été lu publiquement ou mis en laboratoire par une organisation professionnelle reconnue
- avoir été primé par une organisation professionnelle reconnue

L'AQAD et ADELinc. se réservent cependant le droit de refuser tout texte dramatique :

- A) pouvant être considéré comme de la littérature haineuse au sens de la législation canadienne;
- B) enfreignant les droits d'un autre auteur;
- C) comportant des éléments de libelle, diffamation ou autre atteinte à la vie privée.

5. Établir un mécanisme de priorité des textes à être édités par ADELinc

Dans le cas où ADELinc. ne serait pas en mesure, à cause d'un manque de ressources, d'éditer tous les textes dramatiques répondant aux critères mentionnés précédemment, l'éditrice de la librairie virtuelle privilégiera l'édition des textes rencontrant le plus grand nombre des critères suivants :

- Texte écrit par un membre de l'AQAD
- Texte déjà porté à la scène ou devant l'être prochainement
- Texte souvent demandé

Rappelons que cette première politique éditoriale et la révision des services aux membres stagiaires est vigoureuse dès maintenant mais n'est pas rétroactive.

La rédaction

COTISATION 2004

La cotisation est de 70 \$ pour une nouvelle adhésion et de 60 \$ pour un renouvellement.

Veuillez faire parvenir votre chèque, fait à l'ordre de l'AQAD, accompagné de votre formulaire complété à :

Association québécoise
des auteurs dramatiques
187, rue Sainte-Catherine Est, 3^e étage,
Montréal (Québec) H2X 1K8

Et souvenez-vous, le montant de votre cotisation est déductible de vos revenus de travailleur autonome, une copie du reçu joint à vos déclarations d'impôt en faisant foi.

(Les reçus pour fin d'impôt seront émis en février 2005)

Le point sur l'Opération mandat de gestion

En date du 12 janvier 2004, nous avons plus de 100 nouveaux mandats de gestion élargie (scolaire, amateur et professionnel) – on peut voir les autres chiffres dans le rapport d'activités-. Dans les prochains mois, nous entreprendrons donc à la fois un rappel aux auteurs lunatiques qui ont négligé de nous renvoyer leurs mandats de gestion et une relance tant auprès des auteurs intéressés que des nouveaux membres et stagiaires en règle.

Quels sont les retombées actuelles de l'Opération mandat de gestion ?

✓ Pour les auteurs qui n'avaient pas d'agent...

Cela signifie concrètement de meilleures redevances sans le tracasserie des appels, du traitement des demandes et des négociation de contrats tant dans les secteurs amateur que professionnel. Les auteurs dont nous avons traité les demandes de représentations sont très satisfaits de notre approche. Plusieurs nous ont mentionné qu'ils n'auraient jamais pu négocier eux-mêmes les redevances obtenues par la SoQAD.

Et tous ont encaissé leurs chèques !

✓ Pour les troupes de théâtre scolaire et amateur au Québec et hors Québec...

L'ajout sur chaque page Web des auteurs de la rubrique « Qui contacter ? pour les droits d'auteur... » et de la foire aux questions sur les droits d'auteur en page d'entrée du site de l'AQAD sont des conséquences directes de l'Opération mandat de gestion. En effet, pour chaque contact auprès des auteurs ou de leurs représentants nous avons pu mettre à jour des informations précieuses qui facilitent grandement les demandes d'autorisation du grand public.

De plus, les outils que sont les contrats de licence abrégé ou long tant en français ou qu'en anglais et les grilles de tarifs que nous appliquons simplifient pour les écoles et les troupes amateurs les demandes sans toutefois léser les auteurs.

D'ailleurs, certains collèges de l'extérieur de Montréal sont soulagés d'apprendre qu'ils peuvent par un seul appel ou courriel faire leurs demandes d'autorisation pour jouer plusieurs textes d'auteurs différents à une seule personne ! De plus, si nous n'avons pas

le mandat de gestion des auteurs demandés, nous fournissons les coordonnées demandées ou encore nous acheminons les demandes.

Depuis à peine un an, nous avons conclu plus de 80 ententes de licences, en majorité avec des troupes scolaire et amateurs du Québec et hors Québec (Canada et États-Unis).

✓ Pour les agences...

Nous les avons dégagées d'un afflux de demandes, tout en nous bâtissant une réputation. N'oublions pas que nous

avons établi nos tarifs et exigences en étroite collaboration avec les agences. Nous échangeons régulièrement des informations et personne n'est avare de son expertise. Rappelons la liste des agences et des agents qui collaborent avec nous et qui ont conseillé à leurs auteurs de nous confier la gestion de leurs droits dans les secteurs amateur et scolaire et de participer au projet d'ADELinc. pour leurs textes non-publiés : l'Agence Goodwin, Payer et Choquet, Agence littéraire YD (Yolaine Duchesne), Duchesne Agence ▶

Qu'est-ce qu'un mandat de gestion ?

Un mandat de gestion est un contrat de gestion entre un mandant, l'auteur et son représentant, et un mandataire, telle une société de gestion comme la SoQAD. En signant ce mandat, l'auteur ou son représentant confie à la SoQAD le mandat de gérer, de négocier et de percevoir auprès d'un utilisateur (école, producteur amateur ou professionnel) des redevances pour ses œuvres.

Le mandat à la carte englobe 10 droits d'auteur différents, réparties en trois champs de gestion dont les deux principaux sont :

Le(s) droit(s) de représentation sur scène :

- Théâtre en milieu scolaire (préscolaire, primaire, secondaire, collégial et universitaire)
- Théâtre amateur
- Théâtre professionnel

Le(s) droit(s) de reproduction

- Droit de reprographie si l'œuvre n'est pas publiée (sur support papier) par une maison d'édition
- Droit de reproduction numérique d'une œuvre

- Droit de numériser les œuvres pour les inclure dans ADELinc.
- Droit de reproduction non exclusif sur support numérique et sur support papier de l'œuvre à partir de la version numérisée et éditée dans ADELinc.

Le mandat de la SoQAD a été développé par et pour des auteurs et rédigé en version finale par M^e Normand Tamaro.

Des nouvelles d'ADEL

Artistique, Catherine Mensour et Marie-Francine Deslandes.

Ce qu'il reste à faire?

Beaucoup! mais déjà le nombre de demandes du public, tant du Québec que d'ailleurs par téléphone et courriel nous confirme qu'il nous faut maintenir le fort!

En plus de conclure des ententes de licence dans les divers secteurs (scolaire, amateur et professionnel), nous agissons aussi dans plusieurs dossiers délicats de non-paiement ou de litige entre auteur et producteur.

Naturellement, nous continuons à conseiller des auteurs indépendants qui désirent négocier eux-mêmes leurs contrats. Et un nombre grandissant de producteurs font appel à nos conseils avant de négocier un contrat de commande ou de licence avec des auteurs.

D'où vous viennent les demandes d'autorisation ou de renseignements?

Du Québec, du Canada français et anglais, des États-Unis, de la France et d'autres pays de l'Europe francophone.

Les auteurs intéressés au mandat de gestion qui n'ont pas été contactés personnellement sont invités à le faire auprès de :

Marie-Louise Nadeau
Directrice des droits de la SoQAD
514-596-0311
mlnadeau@aqad.qc.ca ou
soqad@aqad.qc.ca

Et Nathalie Lalande
la précieuse adjointe
nlalande@adelinc.qc.ca

Pour prendre connaissance des textes complets sur l'Opération mandat de gestion, consultez le site Web de l'AQAD/SoQAD à la rubrique Bulletin de l'AQAD vol. 7, n° 3 et vol. 8, n° 1.

Jusqu'à la toute dernière minute, le projet fou de lancer ADELinc., la librairie virtuelle de l'AQAD et le système DCF-Web de Copibec conjointement en *temps réel* chez Ex-centris devant un public averti composé d'auteurs ou de leurs agents, d'experts, de néophytes et de représentants de nos gouvernements, ont donné des sueurs froides à tous les intervenants impliqués.

Mais ô miracle technologique ou convergence magnétique? Tout a fonctionné!

Rappelons que ADELinc. permet la circulation autour de la planète – tout en contrôlant leur utilisation – de certaines textes dramatiques qui n'ont pas été publiés ou encore dont les tirages sont épuisés. ADELinc. permet à ses visiteurs de sélectionner des œuvres à partir de différents critères (titre, auteur, sujet...) et de pouvoir lire en temps réel le texte en ligne.

La gestion d'ADELinc. pour l'achat d'une copie de texte en ligne, ainsi que la libération des droits de reproduction pour toute copie additionnelle est assurée par le nouveau système DCF-Web de Copibec.

De plus, le nouveau système de Copibec rend possible, entre autres, l'acquisition en ligne de licences autorisant la reproduction sur support papier (photocopie) ou numérique d'extraits de livres, de revues et de périodiques.

Alors, où en sommes-nous?

Quelques chiffres en vrac...

- Le nombre de textes édités : 357
- Le total des textes recueillis depuis le début du projet : 560
- Le nombre d'auteurs participants actuels : 77
- Entre le 2 et 28 janvier 2004 : 767 visites*

* Nous avons pris soin de retirer les adresses courriels de tous les intervenants directs de l'AQAD, d'ADEL et de Copibec...

Quelle est la prochaine étape?

- Relancer les auteurs qui nous ont confié un mandat mais qui tardent à nous remettre leurs œuvres!
- Continuer à solliciter les auteurs dont les textes non-publiés (ou dont le tirage est épuisé) sont demandés par les écoles et les troupes amateurs et les textes tout chauds joués ou en voie de l'être dans le secteur professionnel.
- Libérer les droits pour publication auprès des auteurs originaires américains et étrangers afin de pouvoir mettre en ligne les traductions québécoises et populaires auprès du grand public.

Vous êtes auteur? Le projet vous intéresse? Vous devez d'abord compléter un mandat de gestion. N'hésitez pas à nous contacter à la SoQAD!

Marie-Louise Nadeau
mlnadeau@aqad.qc.ca ou
soqad@aqad.qc.ca
ou
Nathalie Lalande
Adjointe
nlalande@adelinc.qc.ca
Téléphone : 1-514-596-0311

Vous avez complété votre mandat et vous avez des questions sur les critères de présentation des textes ou sur ADELinc.?

Micheline Gingras
Éditrice d'ADELinc.
mgingras@adelinc.qc.ca

Autres textes sur ADELinc.
Voir bulletin AQAD vol. 8, n° 1
ADELinc. : www.adelinc.qc.ca

Du 9 au 16 décembre dernier, les LABORATOIRES DE L'AQAD étaient présentés à Québec dans la Salle bleue du Théâtre Périscope.

Je suis très heureux de pouvoir écrire que l'événement a connu un franc succès grâce à la complicité sans faille entre l'AQAD et ses deux partenaires enthousiastes et attentionnés : le Théâtre Niveau Parking et le Théâtre Périscope. Le soutien de l'équipe de production et de promotion a aussi été exemplaire.

Les auteurs, Luc Boulanger, Fabien Cloutier, Caroline Marois et Christian Vézina, ont plongé tête baissée dans cette aventure exigeante mais stimulante que constitue un LABORATOIRE.

Le résultat : une programmation dynamique et diversifiée et quatre LABORATOIRES qui ont permis à leurs auteurs-responsables de progresser dans leur démarche de création, ce qui est l'objectif premier des LABORATOIRES DE L'AQAD.

Il faut souligner aussi que le taux d'occupation des salles a été un des plus élevés, sinon le plus

élevé, des cinq éditions des LABORATOIRES. L'événement a profité d'une bonne couverture médiatique et la chaleur du foyer du Théâtre Périscope a permis de nombreux échanges entre les auteurs participants aux labos et les spectateurs tant professionnels que membres du grand public.

L'AQAD est donc fort heureuse d'avoir pu offrir ce service aux auteurs du Centre et de l'Est du Québec. Cette année, l'AQAD offre aussi deux ateliers de formation dans la vieille capitale et nous entendons continuer à développer une relation dynamique et attentive avec ces auteurs. Merci à André Jean... *l'antenne de l'AQAD* à Québec!

Raymond Villeneuve,
Président de l'AQAD et coordonnateur
des Laboratoires

Lorsque que tout fonctionne facilement!

J'ai suffisamment roulé ma bosse dans le milieu de l'écriture et du théâtre pour savoir que ce n'est pas parce qu'on a un projet en tête qu'il se matérialise nécessairement. J'ai souvent entendu la litanie habituelle des « trop compliqué », « on a pas d'argent », « peut-être une autre année », etc.

Nous étions au tout début du mois de décembre 2003 lorsque, quelques minutes avant l'assemblée générale de l'AQAD, j'ai naïvement demandé à Raymond Villeneuve s'il n'était pas possible que des auteurs de l'Est du Québec puissent participer à des laboratoires. À ce moment, j'étais loin de me douter de la magnifique tournure que prendrait l'aventure pour les dramaturges d'ici. En

moins de quelques jours, après quelques coups de téléphones et une dizaine de courriels échangés, le théâtre Périscope acceptait de se joindre à l'aventure et le Théâtre Niveau Parking chapeautait l'événement.

Le conseil d'administration de l'AQAD acceptait le projet : les *laboratoires de l'AQAD* édition 2004 auraient lieu à Québec! Un rêve qui s'est matérialisé avec une facilité et une collaboration déconcertante.

Oui, les *laboratoires de l'AQAD* à Québec ont été un succès. Bien sûr cela est dû au travail des auteurs et comédiens qui se sont impliqués dans l'aventure en proposant des textes de théâtralités différentes. Mais il y a plus... Pour la première fois, une activité d'une

durée de 8 soirs était exclusivement dédiée aux auteurs d'ici. En écoutant les conversations qui avaient lieu après les laboratoires, je peux vous dire qu'il s'agit là d'un moment à marquer d'une pierre blanche et nul doute qu'il y aura des suites.

À l'AQAD, à son président Raymond Villeneuve – qui retourne ses courriels plus vite que son ombre –, à l'équipe du théâtre Périscope, au Théâtre du Niveau Parking, aux auteurs, aux acteurs et tous ceux qui ont fait de cette fête une réussite, je vous dis merci.

André Jean,
auteur et... antenne de l'AQAD à Québec!

laboratoires de l'AQAD

Édition Québec

MOTS DES AUTEURS



J'ai beaucoup apprécié l'expérience. L'équipe de l'AQAD, du Théâtre Niveau Parking et du Périscope ont travaillé très fort pour la réussite de l'événement. Alors quand on se sent appuyé, c'est très encourageant. Pour ma part, j'ai fait de la réécriture en cours de travail. Pouvoir vérifier ses nouvelles idées avec des acteurs est un grand avantage. Je souhaite à plusieurs auteurs d'y participer dans les années à venir.

– **Fabien Cloutier**, auteur
de **TABARNAC**
tragédie beauceronne
présenté les 9 et
10 décembre 2003



Les LABOS DE l'AQAD ont constitué pour moi la précieuse occasion de constater concrètement et de visu quelles étaient les forces et les faiblesses de mon texte. Je suis d'ailleurs à faire les ajustements qui s'imposent. Le contact avec d'autres dramaturges, le travail avec les acteurs, les réactions et commentaires du public, tout cela vaut de l'or. Un auteur dramatique n'écrit pas tant pour être lu que pour être joué...

Ma seule réserve : il faudrait qu'on donne à l'AQAD les moyens de ses ambitions; il faudrait qu'elle puisse offrir aux auteurs de quoi se payer un metteur en scène, un concepteur polyvalent, enfin, un mini budget de production. Une mise en scène bâclée peut desservir un texte.

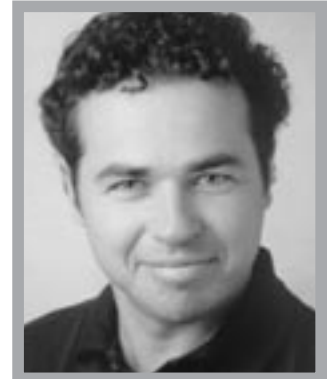
Cela dit, je serais prêt demain matin à renouveler cette formidable expérience!

– **Christian Vézina**, auteur
de **Iago et moi**
présenté les 11 et
12 décembre 2003



Avoir l'opportunité de faire une mise en espace de mon texte dans le cadre des Laboratoires de l'AQAD m'a permis de faire d'une partition théâtrale un projet qui sache répondre à la rigueur de réalisation d'une pièce de théâtre. En plus d'éprouver un texte devant un public, l'expérience de s'insérer dans une programmation et de se définir par rapport à d'autres créateurs m'a permis d'établir des liens entre les thématiques, les choix d'écritures et les traitements scéniques des textes à l'affiche.

– **Caroline Marois**, auteure
de **Oups?**
présenté les 13 et
14 décembre 2003



Déjà, grâce à l'AQAD, je reçois un montant d'argent pour mes pièces jouées dans le système scolaire – et peut-être bientôt dans le système solaire –, ce qui me permet de m'arrêter quelque temps et de me consacrer pleinement à l'écriture. Et en plus, on me propose et on me donne les moyens de monter moi-même un de mes textes. Quel rêve! Une chance inouïe pour un auteur de se frotter – et même de se piquer – aux artistes et artisans du milieu, un carrefour indispensable pour échanger et confronter ses idées avec les pairs, une bonne dose d'émotion et d'excitation – Ça m'a pris tout le temps des fêtes pour m'en remettre!

– **Luc Boulanger** auteur de
Le Fuck en Alaska
présenté les 15 et
16 décembre 2003



Tabarnak de Fabien Cloutier
Avec : Nicolas Létourneau, Christian Michaud et Jean-Olivier Saint-Louis

« Une formule qui a eu l'heur de plaire puisque six des huit spectacles ont été donnés devant une salle Bleue presque pleine. »

JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL



Iago et moi de Christiane Vézina
Avec : Catherine Bouchard, Isabelle Dionne et Daniel Fortin

laboratoires de l'AQAD

Édition Québec



Le fuck en Alaska de Luc Boulanger
Avec : Jean-François Cauchon, Jacinthe Cloutier et Claude Montminy



OUPS de Caroline Marois
Avec : Catherine Bouchard, Isabelle Dionne et Daniel Fortin

« Franc succès
des Laboratoires
de l'AQAD »

« En regard de
la dramaturgie,
l'exercice a dégagé
des essais variés
et stimulants. »

JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Rapport moral

RAYMOND VILLENEUVE, PRÉSIDENT DE L'AQAD

12 Novembre 2003

Ouf, quelle année! Il y a un an, j'écrivais que l'AQAD se développait à la vitesse *grand v*. À la lecture du rapport d'activités de la dernière année, je dois constater que non seulement nous avons maintenu la vitesse *grand v*, mais que nous sommes maintenant passés à la vitesse *grand W*!

En effet, au cours de la dernière année financière, l'AQAD a réussi à maintenir ses activités traditionnelles, telles la promotion et la défense des intérêts des auteurs dramatiques, l'offre de services de consultation, la gestion des ententes collectives, la présentation d'ateliers de formation continue, l'entretien de notre site web, la présentation des Laboratoires de l'AQAD, etc. Mais, sous l'impulsion extraordinaire de son secrétaire exécutif, l'association a surtout réussi à porter ses revendications auprès des plus hautes instances, à développer à fond de train sa société de gestion collective, la SoQAD, et à mettre sur pied sa librairie virtuelle, *Auteurs dramatiques en ligne inc* (ADEL inc.).

Donc, dans la foulée des activités de représentations menées au cours des dernières années, l'AQAD a continué à faire la promotion des intérêts des auteurs dramatiques auprès des instances gouvernementales grâce au *Comité d'études des deux lois sur le statut de l'artiste*, à la *Table des créateurs sur le droit d'auteur* et au DAMIC, au *Conseil québécois des ressources humaines en culture* (CQRHC), à *L'Alliance pour les droits des créateurs* (CRA-ADC), etc. Toutes ces représentations ont eu pour but de préserver les droits des auteurs et de développer des solutions structurantes qui nous permettent et nous permettront, encore davantage au cours des prochaines années, d'améliorer de manière significative les conditions de vie des créateurs que nous représentons.

De plus, le développement accéléré de notre société de gestion collective, la SoQAD, nous a permis cette année :

- de verser environ 52 000 \$ en redevances aux auteurs – dont près de 37 000 \$ dans le cadre de l'entente signée avec le ministère de l'Éduca-

tion du Québec – comparativement à 21 000 \$ l'an dernier,

- de gérer les mandats de 176 auteurs,
- de commencer à représenter les auteurs qui le souhaitent pour les représentations amateurs et professionnelles,
- de percevoir leurs droits de reprographie
- et, enfin, de gérer leurs droits numériques.

Actuellement, le développement de la SoQAD est donc le fer de lance de notre stratégie d'amélioration des conditions de vie des auteurs.

Finalement, le lancement d'ADEL inc., le 28 octobre dernier, nous a permis de concrétiser un rêve que nous chérissions depuis plusieurs années. Les professionnels du théâtre, les troupes amateurs, le milieu scolaire et le grand public peuvent depuis cette date avoir accès aux oeuvres des auteurs qui le souhaitent, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, partout sur la planète, et ce, de façon sécurisée et sécuritaire.

Pour cette utilisation des oeuvres, les auteurs recevront : 1) 4,35 \$ sur le prix de chaque texte vendu 2) des droits de reprographie de 4,35 \$, perçus par COPIBEC, sur chaque copie additionnelle déclarée. À notre connaissance, sur la toile mondiale, il n'existe aucun outil de diffusion équivalent à ADEL inc.

Au cours de la dernière année, l'AQAD s'est aussi fait un point d'honneur d'offrir des services aux auteurs du Centre et l'Est du Québec. Nous avons mis sur pied deux ateliers de formation qui seront donnés à Québec cet hiver. La prochaine édition des Laboratoires de l'AQAD sera présentée dans la Capitale nationale en décembre prochain. Enfin, un parrainage sera offert à un auteur de cette région.

Depuis que je suis président, j'ai travaillé très fort – et continuerai de le faire! – pour tenter d'harmoniser les relations entre l'AQAD et le CEAD. Depuis un an, un comité-conjoint AQAD-CEAD s'est réuni à cinq reprises et nous a permis :

- 1) de fixer les principes d'un contrat de licence quant aux redevances à être versées aux auteurs pour les

textes diffusés par le Centre de documentation du CEAD,

- 2) de conclure une entente quant à la transmission des textes du Centre de documentation du CEAD vers ADEL inc. lorsqu'un auteur en fait la demande,
- 3) de maintenir un dialogue entre nos deux organismes
- 4) et, le plus important, de créer un lieu de travail et de réflexion qui nous permette de développer une vision concertée du développement de nos organisations afin d'éviter les doublages et les tensions inutiles.

Toutes les réalisations de l'AQAD n'ont pu voir le jour que parce que des gens se sont investis totalement dans leur travail au cours de la dernière année. Au nom du conseil d'administration et des auteurs membres, je dois maintenant remercier chaleureusement : Michel Beauchemin, notre secrétaire exécutif visionnaire qui a fait un boulot absolument formidable, Marie-Louise Nadeau, qui a porté la SoQAD à bout de bras à travers bien des écueils, Micheline Gingras, qui a passé plusieurs nuits blanches pour qu'ADEL inc. puisse être en ligne à temps, et tous les autres employés qui nous ont permis de vous offrir ces nouveaux services. Merci à tous!

En terminant, il faut cependant ne pas oublier que, malgré ce bilan plus que positif, notre situation financière demeure toujours extrêmement précaire. Comme je l'écrivais l'an dernier, l'AQAD est toujours *une sorte de géante aux pieds d'argile* puisque moins de 10 % de son budget est assuré par une subvention au fonctionnement du *Conseil des arts et des lettres du Québec*. Le défi de l'AQAD pour la prochaine année sera donc de continuer à offrir et à développer les services aux auteurs mais surtout de réussir à se doter d'une structure de financement au fonctionnement stable pour assurer sa survie.

Merci de votre attention!

Raymond Villeneuve, président

Rapport d'activités

ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

Novembre 2003

La vie associative

Le conseil d'administration était composé cette année de *Raymond Villeneuve*, président, *Josée La Bossière*, vice-présidente, *Jocelyne Beaulieu*, secrétaire-trésorière, *Yvan Bienvenue*, *Marie-Renée Charest*, *Patrick Leroux* et *Miguel Retamal*, administra (trice)teurs.

Monsieur Yvan Bienvenue a démissionné en cours de mandat. Par ailleurs, monsieur Patrick Leroux a informé le Conseil qu'il souhaitait quitter son poste d'administrateur lors de la prochaine assemblée générale. Deux postes d'administrateur seront donc vacants en date du 15 novembre 2003.

Entre les mois d'août 2002 et de juin 2003, les administrateurs se sont réunis à neuf reprises, soit les 27 août, 19 septembre, 11 octobre et 14 novembre 2001 et 15 janvier, 10 février, 17 mars, 5 mai et 16 juin 2003. L'assemblée générale de l'exercice 2001-2002 a eu lieu le 30 novembre 2002.

Les membres

En date du 15 novembre 2003, l'AQAD comptait 150 membres et 17 stagiaires, en règle, pour un nombre total de 167.

Le siège social

Depuis le 18 juin 2001, le siège social de l'AQAD est situé au 187, rue Sainte-Catherine Est, 3^e étage, Montréal (Québec) H2X 1K8.

Le fonctionnement

Les états financiers de l'association et ceux de la Société québécoise des auteurs dramatiques (SoQAD), sont présentés cette année sous forme de rapports d'examen consolidés. Ils ont été préparés par monsieur *Yves Ranger* c.g.a., qui assume également la tenue

des livres de l'association depuis le mois de juillet 1999, en collaboration avec monsieur Michel Laflamme c.a.

La coordination des activités de l'AQAD est assurée par *Michel Beauchemin*, secrétaire exécutif de l'AQAD depuis le 30 juillet 1996, et *Marie-Louise Nadeau*, secrétaire exécutive adjointe et responsable du dossier du développement de la SoQAD depuis le 5 octobre 2001. *Raymond Villeneuve* a, par ailleurs, assumé pour la quatrième année la coordination des Laboratoires de l'AQAD.

1. Les services offerts aux auteurs, membres ou non de l'association, et au grand public

Les services offerts cette année étaient les suivants.

- Information sur le droit d'auteur.
- Maintien d'un bureau de consultation qui a pour tâche de formaliser le travail d'information sur le droit d'auteur et la fonction conseil à la négociation de contrat de licence et de commande. Ce bureau offre les services suivants : information sur le droit d'auteur, les ententes collectives en vigueur et les contrats-types définis par l'AQAD; distribution ou vente de contrats-types de licence ou de commande de texte, que les

auteurs peuvent utiliser dans leur négociation de gré à gré avec les producteurs, ainsi que de conventions de coautorat; conseil sur la négociation de contrats de licence et de commande de texte; information sur les programmes de subvention existants et service d'aide pour la formulation des demandes de subvention; service de

médiation et d'arbitrage en matière d'attribution de crédits en cas de litige entre coauteurs.

- Administration des mandats de gestion confiés à la SoQAD ce qui implique la négociation et signature de nombreux contrats de licence ainsi que la perception et le paiement des droits d'auteur dus.
- Entretien du site web de l'association, où l'on peut trouver entre autres les informations suivantes : les principales règles relatives au droit d'auteur; les coordonnées d'environ 300 auteurs québécois et de leurs agents afin de faciliter les contacts en vue de la signature des contrats de licence nécessaires pour assurer le paiement des droits de représentation; une présentation complète du répertoire théâtral québécois que l'on peut explorer grâce à un moteur de recherche qui permet une consultation rapide et efficace de ce répertoire en fonction de nombreux paramètres (titre, auteur, genre, sujet, nombre de personnages...); le texte des ententes collectives signées avec les associations de producteurs et leurs modalités d'application...
- Diffusion sur le web de nombreux textes dramatiques québécois grâce à la création de la bibliothèque-librairie virtuelle Auteurs dramatiques en ligne inc. (ADEL inc.).
- Administration de l'entente financière signée entre le MÉQ et la SoQAD sur le paiement du droit d'auteur pour les représentations théâtrales données en milieu scolaire, entente qui nous permet bon an mal an de distribuer des dizaines de milliers de dollars en redevances aux auteurs joués dans les écoles québécoises.
- Administration des quatre ententes collectives qui balisent la commande de textes et d'une Caisse de sécurité collective pour

En date du 15 novembre 2003, l'AQAD comptait 150 membres et 17 stagiaires, en règle, pour un nombre total de 167.

Rapport d'activités 2002-2003

les auteurs qui bénéficient de commandes.

- Présentation des *Laboratoires de l'AQAD* qui en étaient cette année à leur quatrième édition. Contribuant au développement de la dramaturgie québécoise, ils répondent à la demande d'auteurs dramatiques qui disposent ainsi d'un lieu où ils peuvent en toute autonomie proposer de nouveaux textes à un public complice dans des formules différentes de la simple lecture publique.
- Offre d'un programme de formation continue pour les auteurs dramatiques, membres ou non de l'association.
- Publication d'un numéro du *Bulletin de l'AQAD*, diffusé par la poste à environ 500 exemplaires et archivés sur le site web de l'association.

2. Les principales activités poursuivies en 2002-2003

L'AQAD s'est attaquée tout au long de l'année à cinq grandes tâches qui reflètent les nombreux aspects de son mandat.

1. Développer les activités de sa société de gestion collective du droit d'auteur, la SoQAD, en déployant « l'Opération mandat de gestion »
2. Lancer les activités d'*Auteurs dramatiques en ligne inc.*, (ADEL inc.), la nouvelle librairie virtuelle de l'AQAD
3. Offrir une 4^e Édition des Laboratoires de l'AQAD
4. Offrir un programme d'ateliers de formation continue étoffé aux auteurs, membres ou non de l'association
5. Compléter l'étude sur la possibilité de prévoir un mode de perception du droit d'auteur sur les œuvres du domaine public jouées au Québec

Parallèlement au développement de ces cinq dossiers principaux, l'AQAD s'est aussi attachée à faire progresser trois autres chantiers majeurs pour la défense des inté-

rêts de ses membres, chantiers appelés à prendre une importance accrue au cours de la prochaine année.

- L'évaluation des résultats atteints dans l'application des quatre ententes collectives sur la commande de texte négociées avec les quatre associations de producteurs de théâtre québécois, dans le but de préparer la renégociation de ces ententes déjà venues à échéance (ACT et TUEJ) ou sur le point de le faire (APTP et TAI).
- L'obtention d'une révision des lois sur le statut de l'artiste qui permettrait la négociation d'ententes collectives sur le droit de représentation sur scène.
- L'obtention d'une limitation des exceptions au paiement du droit d'auteur consenties à des utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur, tout particulièrement dans le secteur de l'éducation, dans le cadre du processus en cours de révision de la *Loi sur le droit d'auteur*.

Mentionnons, enfin, que ces tâches ont pu être menées à bien grâce à l'obtention, au prix de nombreuses démarches, de subventions au projet qui se sont ajoutées à la subvention annuelle au fonctionnement de 31 625 \$ que nous octroie annuellement le Conseil des arts et des lettres du Québec.

- Ministère du Patrimoine canadien (Fonds du droit d'auteur électronique) : 143 000 \$
- Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) : 60 000 \$
- Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture (FSCACQ) : 39 545 \$
- Emploi-Québec : 38 463 \$
- Conseil québécois des ressources

humaines en culture (CQRHC) : 24 080 \$

- Conseil des arts du Canada : 12 000 \$

2.1 Développer les activités de sa société de gestion collective du droit d'auteur, la SoQAD, en déployant « l'Opération mandat de gestion »

Le développement de la SoQAD est demeuré une des grandes priorités de l'AQAD cette année. Les principales tâches remplies ont été les suivantes.

- Annoncer sur notre site web le service de perception du droit de reprographie et en informatiser la gestion en collaboration avec COPIBEC.

- Mener à bien l'Opération mandat de gestion lancée au printemps 2002 dans le Bulletin de l'AQAD, Vol.

7, n° 3.

- Répondre aux demandes d'information sur le droit d'auteur des auteurs et du grand public
- Gérer les demandes de licences reçues de producteurs de théâtre en milieu collégial, universitaire, amateur et professionnel.

« L'opération mandat de gestion » s'est avérée particulièrement complexe. Les résultats atteints à ce jour sont cependant plus qu'encourageants. Plus de 300 auteurs se sont vu offrir, par l'intermédiaire de notre Bulletin, la possibilité de signer le nouveau mandat de gestion. Et parmi eux, plus d'une centaine ont été rejoints par téléphone, soit par la SoQAD, soit par leur agent.

Le nouveau mandat complète le précédent mandat, signé par 161 auteurs, qui conférait *uniquement* à l'AQAD / SoQAD le

Le développement de la SoQAD est demeuré une des grandes priorités de l'AQAD cette année.

Rapport d'activités 2002-2003

droit de gérer le droit de représentation pour toutes les représentations théâtrales données dans les établissements d'enseignement des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. Il complète également l'extension de ce mandat, signée par 118 auteurs, qui couvrirait la gestion du droit de représentation en milieu collégial et universitaire et la reproduction, sur tout support, des œuvres non publiées professionnellement.

En date du 1^{er} novembre 2003, 95 mandats élargis ont été dûment complétés par des auteurs (ou leurs agents) et traducteurs. D'importantes agences, dont entre autres l'agence Goodwin, nous ont confié la gestion du répertoire de leurs auteurs pour les secteurs scolaire et amateur au Québec, au Canada, aux États-Unis, et ce, en français et en anglais.

Si le quart des auteurs sans agent nous ont confié la gestion de leur répertoire dans le secteur professionnel, nous soulignons toutefois que nombre d'auteurs, qui ne nous ont pas confié la gestion de leur répertoire dans le secteur professionnel, nous consultent régulièrement pour obtenir des contrats-types, de l'aide à la négociation ou pour régler leurs différends en cas de non-paiement.

Jusqu'à cette année, la SoQAD ne gérait que les droits d'auteur en milieu scolaire selon l'entente avec le MÉQ. En moins d'un an, et en date du 1^{er} novembre, la SoQAD a négocié plus de 70 contrats dans les secteurs collégial, universitaire, amateur et professionnel au Québec, au Canada, aux États-Unis et en France.

Le volume d'activité de la SoQAD a donc considérablement augmenté et devrait le faire encore davantage l'an prochain.

2.2 Lancer les activités d'Auteurs dramatiques en ligne inc, (ADEL inc.), la nouvelle librairie virtuelle de l'AQAD

L'AQAD souhaitait depuis 1998 créer une banque de textes théâtraux numérisés qui ferait mieux connaître, ici et dans le monde, le répertoire théâtral francophone québécois et canadien. Elle désirait également créer en collaboration avec COPIBEC un système d'affranchissement en ligne des droits de reproduction et d'édition, qui procurerait de nouveaux revenus aux auteurs. Cela est maintenant chose faite avec la mise en opération d'*Auteurs dramatiques en ligne* (ADEL inc.) le 28 octobre dernier. Grâce à ADEL, tout internaute francophone qui le désire, peut maintenant lire à l'écran près de 300 textes théâtraux, puis les imprimer à peu de frais.

2.3 Offrir une 4^e Édition des Laboratoires de l'AQAD

Offrir les Laboratoires de l'AQAD nous permet d'atteindre le troisième objectif inclus dans notre mandat : soutenir le développement de la dramaturgie québécoise en contribuant de façon plus tangible à la création d'œuvres nouvelles.

En mars 2003, *Les Laboratoires* en étaient à leur 4^e édition. Ils ont été présentés du 4 au 15 mars à Espace libre, dont l'équipe de permanents s'est

montrée extrêmement accueillante et disponible tout au long de l'événement. Jofre Scanani, Daniel Thérien, Noël Audet, Annie Arsenault, André Ricard et Francis Monty ont ainsi eu l'occasion de proposer à un public de 650 spectateurs une de leurs nouvelles œuvres dans une ambiance particulièrement propice à la création.

2.4 Offrir un programme d'ateliers de formation continue étoffé aux auteurs, membres ou non de l'association

Emploi-Québec nous avait octroyé des subventions de plus de 30 000 \$ pour l'année 2002-2003. Nous avons donc été en mesure d'offrir des activités de formation diversifiées, dont deux à Québec.

Trente-cinq personnes, dont onze participants de la ville de Québec et de l'Est de la province, ont participé à ces activités. Cela représente une baisse importante par rapport à l'année 2001-2002 où 72 personnes s'étaient inscrites. Identifier les causes de cette situation n'a pas été facile. Nous croyons toutefois que cette baisse de participation s'explique de la façon suivante.

- Un programme de formation trop étalé dans le temps, ce qui a fait que les auteurs n'ont pas vu l'importance de s'inscrire rapidement, puis ont oublié de le faire.
- Des activités offertes à plusieurs reprises, tel *Écriture pour l'enfance et la jeunesse*, qui vraisemblablement avaient épuisé le bassin d'auteurs in-

L'AQAD désire également créer en collaboration avec COPIBEC un système d'affranchissement en ligne des droits de reproduction et d'édition, qui procurerait de nouveaux revenus aux auteurs. C'est chose faite!

Rapport d'activités 2002-2003

téressés à s'y inscrire.

- L'usage du courrier électronique comme mode principal d'information sur les activités offertes, alors qu'il semble que ce mode de communication soit déjà devenu inefficace, les internautes étant inondés de courriels non sollicités.

Nous avons donc révisé le programme d'activités qui sera offert en 2003-2004 de façon à ne pas reprendre des activités offertes à plusieurs reprises. De plus, nous avons tenté de définir de nouvelles activités, telle la traduction-adaptation d'un texte, qui permettront aux auteurs de diversifier leurs habiletés et, par conséquent, leurs sources de revenus. Ce type d'activité, en effet, a été un des plus populaires au cours des dernières années.

2.5 Compléter l'étude sur la possibilité de prévoir un mode de perception du droit d'auteur sur les œuvres du domaine public jouées au Québec

L'AQAD se préoccupe depuis fort longtemps de la question des droits qui pourraient être versés sur les œuvres théâtrales appartenant au domaine public jouées sur les scènes professionnelles. Cela dans le but d'utiliser les sommes recueillies pour stimuler la création théâtrale contemporaine au Québec. Grâce aux fonds perçus de cette façon, il serait, en effet, possible de constituer un fonds qui aurait pour objectif de soutenir la première création d'un auteur, un programme de bourse d'écriture...

Grâce à une subvention obtenue du *Conseil des Arts du Canada* (CAC), nous avons entrepris l'an dernier la réalisation de cette étude qui comportait les éléments suivants.

- Une actualisation de l'étude

sur les pratiques prévalant sur cette question dans le monde.

- La formulation d'un plan qui établira les modes de perception qui devraient être privilégiés et les utilisations des sommes perçues.

Cette étude est maintenant presque complétée et sera publiée prochainement.

3. Les activités de représentation

Les activités de représentation que nous avons mené au cours de l'année écoulée ont été en continuité avec celles menées l'année dernière. L'accent a été mis à nouveau sur cinq dossiers particulièrement importants.

- L'évaluation et la révision éventuelle des deux *Lois sur le statut de l'artiste*
- Le droit d'auteur particulièrement menacé actuellement dans le secteur des nouvelles technologies de l'information
- La formation continue des auteurs, qui a pris beaucoup d'importance au cours des dernières années à la suite de la signature de l'entente sur la formation conclue par le ministère de la Culture et des Communications et Emploi-Québec
- La défense des droits des créateurs et de la diversité culturelle dans le contexte des négociations en cours dans diverses instances internationales : Organisation mondiale du commerce (OMC), Organisation mondiale sur la propriété intellectuelle (OMPI), UNESCO
- La promotion du théâtre dans le cadre des activités de l'Académie québécoise du théâtre

Ces activités de représentation nous ont amenés à nous impliquer très activement au sein de huit regroupements ou associations.

- *L'Académie québécoise du théâtre* (AQT) où l'AQAD est représentée par Marie-Louise Nadeau. Réélue en mai dernier membre du Comité exécutif, elle y occupe les fonctions de première vice-présidente. Mentionnons également

que le secrétaire exécutif de l'AQAD siège au *Comité du portail, théâtrequebec.com* et au conseil d'administration de *Multimédia du théâtre +*, société qui gère le Gala des Masques au nom de l'AQT.

- *Le Comité d'étude des deux lois sur le statut de l'artiste*. Composé de représentants des associations d'artistes et de fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications du Québec, ce comité se penche actuellement sur les amendements qui pourraient être apportés aux lois sur le statut de l'artiste en vue de les rendre plus efficaces.
- *La Table des créateurs sur le droit d'auteur et le DAMIC* (Droit d'auteur / Multimédia-Internet / Copyright) où l'AQAD est représentée par Raymond Villeneuve et dont la coordination est assurée par le secrétaire exécutif de l'AQAD. Ces deux organismes ont pour but de défendre le droit des auteurs à une juste rémunération lorsque leurs œuvres sont utilisées dans la production de cédéroms ou de sites web ainsi que de permettre à leurs membres de définir des positions communes dans le processus en cours de révision de la *Loi sur le droit d'auteur*.
- *Le Conseil québécois des ressources humaines en culture* (CQRHC) où l'AQAD représente, avec l'UNEQ, les associations du collège littérature. Le secrétaire exécutif de l'association y assume encore cette année les fonctions de premier vice-président.
- *Le Comité consultatif régional – Art et culture* de Montréal (CCR) où le secrétaire exécutif de l'AQAD représente le collège Arts littéraires qui regroupe l'AQAD, le CEAD, le Playwright's Workshop of Montreal, la SARTEC, la SPACQ et l'UNEQ. Le CCR est, rappelons-le, l'organisme qui verse les budgets de formation octroyés par la Direction régionale de Montréal d'Emploi-Québec aux

Rapport d'activités 2002-2003

regroupements et associations d'artistes nationaux.

- La *Coalition pour la diversité culturelle* (*Coalition for Cultural Diversity*), dont le secrétaire exécutif de l'AQAD est vice-président et membre du Comité de direction, où il est le porte-parole des organismes artistiques sans but lucratif.
- La *Creators' Rights Alliance / L'Alliance pour les droits des créateurs* (CRA-ADC), dont le secrétaire exécutif de l'AQAD a été réélu coprésident en mai dernier. Cet organisme est voué à la défense des droits des créateurs dans les négociations internationales des traités multilatéraux portant sur les différents types de propriété intellectuelle, en particulier le droit d'auteur et les droits éventuels qui pourraient être créés pour protéger les savoirs traditionnels.

4. Les activités prévues en 2003-2004

Les activités prévues l'an prochain se situent dans le droit-fil de celles de cette année. Il

s'agira avant tout de poursuivre et de consolider les acquis de cette année. Cela impliquera que nous nous concentrons sur les tâches suivantes.

4.1 Poursuivre « L'opération mandat de gestion » entreprise cette année

4.2 Augmenter le nombre de textes offerts par notre librairie virtuelle ADEL, inc.

4.3 Organiser une 5^e Edition des Laboratoires de l'AQAD à Québec, en décembre 2003, en collaboration avec Le Périscope et le Théâtre Niveau Parking

4.4 Offrir à nouveau un programme d'ateliers de formation continue aux auteurs, membres ou non de l'association

4.5 Finaliser l'étude sur la possibilité de prévoir un mode de perception du droit d'auteur sur les œuvres du domaine public jouées au Québec et voir les suites à lui donner

4.6 Enclencher la renégociation avec les quatre associations de producteurs de théâtre québécois des ententes sur la commande de texte venues à échéance

Les activités de représentation que nous poursuivons au cours de la prochaine année se situent en continuité avec celles menées cette année. L'accent sera mis, entre autres, sur trois dossiers particulièrement importants.

- L'obtention d'une limitation des exceptions au paiement du droit d'auteur consenties à des utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur, tout particulièrement dans le secteur de l'éducation, dans le cadre du processus en cours de révision de la *Loi sur le droit d'auteur*.
- L'obtention d'une révision des lois sur le statut de l'artiste qui permettrait la négociation d'ententes collectives sur le droit de représentation sur scène.
- La formation continue des auteurs, qui a pris beaucoup d'importance au cours des dernières

années à la suite de la signature de l'entente sur la formation continue, conclue par le ministère de la Culture et des Communications et Emploi-Québec.

En guise de conclusion...

L'année 2002-2003 a été une année faste pour l'AQAD. L'association en effet a pu faire progresser considérablement les deux dossiers qui lui tiennent le plus à cœur, le développement de la SoQAD et la constitution d'une banque de textes théâtraux québécois numérisés. De plus, grâce aux multiples subventions au projet obtenues, elle a porté cette année son budget à plus de 450 000 \$.

Cependant, comme le disait le président de l'AQAD, Raymond Villeneuve, dans le dernier Bulletin de l'AQAD (Vol. 8, n° 1), l'association demeure une sorte de géante aux pieds d'argile. Car la poursuite de ses objectifs est constamment menacée, puisqu'elle dispose d'un financement annuel au fonctionnement de 31 625 \$ seulement et recueille à peine 1 000 \$ en redevances en vertu des ententes collectives signées avec les associations de producteurs. Son défi premier sera donc encore et encore de solutionner son problème budgétaire et de réussir à se donner une structure de financement au fonctionnement stable.

Michel Beauchemin,
secrétaire exécutif de l'AQAD

La CRA-ADC, dont le secrétaire exécutif de l'AQAD a été réélu coprésident en mai dernier, est vouée à la défense des droits des créateurs dans les négociations internationales des traités multilatéraux portant sur les différents types de propriété intellectuelle.

La formation continue année 2003-2004

Grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec, l'AQAD a réalisé trois activités de *formation continue* depuis septembre 2003. La saison a débuté avec l'atelier « **Autoproduction d'un spectacle** » tenu à Québec en octobre, suivi d'« **Écrire une comédie** » donné à Montréal en novembre. Le « **programme de parrainage** » qui permet à de nouveaux auteurs dramatiques de bénéficier de l'expérience d'auteurs chevronnés était de nouveau au programme cette année. Actuellement, les trois premières activités ont permis le perfectionnement de 20 auteurs dramatiques. Malheureusement, deux ateliers de formation ne pourront être offerts soit « **Comédie musicale** » et « **Traduction et adaptation** » que nous souhaitons remettre au programme la saison prochaine. D'ici là, deux autres formations sont prévues en février :

« **Écrire une comédie** » à Québec les 7 et 8 février et « **Éléments de mise en scène** » dont vous trouverez le descriptif ci-joint.

Éléments de mise en scène

Les 14 et 15 février 2004,
à l'École Nationale de théâtre du Canada,
à Montréal

L'auteur qui travaille seul dans son coin voit souvent lui échapper tout le potentiel d'une mise en scène. Comment peut-il profiter pleinement d'un espace scénique, des éclairages ou de la bande sonore ? Entre les rêves les plus fous de l'auteur et la concrétisation de ceux-ci, il y a toujours des contingences d'ordre budgétaire ou technique qui viennent influencer sur le résultat final de l'ouvrage. Les participants, au cours des deux jours de formation, auront l'occasion d'entendre Martine Beaulne, metteuse en scène leur exposer sa façon d'aborder un texte et le type de collaboration qu'elle peut entretenir avec un auteur. Se joindront à elle, les concepteurs Richard Lacroix (décor), André Rioux (éclairage), Silvy Grenier (musique), Véronique Borboën (costumes) et 2 comédiens. Enfin, un moment sera consacré à la direction d'acteur, avec des exercices qui permettront aux auteurs de mieux saisir toutes les possibilités qu'offrent les interprètes. Frais participation : 15 \$

Il reste encore des places!

Pour vous inscrire : courriel : info@aqad.qc.ca
Téléphone : 1-514-596-3705

Sylviane Thibault,

Coordonnatrice des ateliers de formation continue



187, rue Sainte-Catherine Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2X 1K8
Tél. (AQAD) : (514) 596-3705
Tél. (SoQAD) : (514) 596-0311
Télécopieur : (514) 596-2953
Adresses web : www.aqad.qc.ca
et www.adelinc.qc.ca
Courriel AQAD : info@aqad.qc.ca
Courriel SoQAD : soqad@aqad.qc.ca

Conseil d'administration de l'AQAD :
Raymond Villeneuve, président
Josée La Bossière, vice-présidente
Jocelyne Beaulieu, secrétaire-trésorière
Marie-Renée Charest, *Marie-Ève Gagnon*,
Pierre Katini Malouf et *Miguel Retamal*
administrateurs

Secrétariat exécutif :
Michel Beauchemin

**Secrétaire exécutive adjointe de l'AQAD
Responsable du développement de la
SoQAD**
Marie-Louise Nadeau

Adjointe au développement de la SoQAD
Nathalie Lalonde

Webmestre du site AQAD/ SoQAD
Sylvie Daigle

Éditrice d'ADEL inc. :
Micheline Gingras mgingras@adelinc.qc.ca

Responsable de la rédaction du bulletin :
Marie-Louise Nadeau

Collaborateurs à la rédaction :
Michel Beauchemin, *Sylviane Thibault*,
Raymond Villeneuve
Labos Québec : André Jean et les auteurs

Graphisme et montage :
Mardigrate inc.

*L'AQAD est subventionnée par le Fonds de
stabilisation et de consolidation de la culture
et des arts (FSCACQ), le Conseil des arts et
des lettres du Québec (CALQ), le Conseil des
Arts du Canada (CAC) Emploi-Québec et le
Conseil des Arts de Montréal (CAM).*

